

REPUBLIQUE FRANCAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réunion ordinaire du 30 juin 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 25
Présents : 17
Votants : 17 dont 0 pouvoirs

DATE DE LA CONVOCATION

12.06.2025

N° DE LA DELIBERATION

2025-018

OBJET DE LA DELIBERATION : CFU 2024 Centre de tri

Etaient présents (17) : Christian TROADEC, MAZEAS Jacqueline, COGEN Dominique, LE FER Etienne, DUMONTEIL François, PAUL André, PRIGENT Eric, TOSSER Gérard, SALAUN Denis, SALIOU Bernard, BRABAN Tugdual, LALLOUET Michèle, BOUDIAF Catherine, GELEOC Raymond, PETIT Alexandre, LE BOEDEC Bernadette, TRUBUILT Bernard.

Etaient excusés (5 dont 0 ayant donné pouvoirs) : COTTEN Daniel, QUEMENER Marc, GOUIFFES Jean Claude, QUINIOU Bruno, GALARDON Georges,

Etaient absents (4) : GOUBIL Didier, YVINEC Jérôme, BURLLOT Nolwenn, LE BORGNE Rolande.

Le 30 juin 2025 à 9 heures 30, le conseil syndical du SIRCOB régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi en salle du conseil de la Mairie de CARHAIX PLOUGUER, sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC, Président

Le Président rappelle à tous que c'est la première fois que le SIRCOB va voter les comptes financiers uniques pour chacun de ses budgets. Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les procédures entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

L'exécution du budget du Centre de tri pour l'exercice 2024 est arrêté à la somme de :

- 1 143 054.42 € en dépenses de fonctionnement
- 1 194 724.45 € en recettes de fonctionnement
- 73 462.33 € en dépenses d'investissement
- 91 222.46 € en recette d'investissement

Le résultat de clôture est :

- 51 670.03 € excédent de fonctionnement
- 17 760.13 € excédent d'investissement

Après discussion, le comité syndical, à l'unanimité, vote et approuve le CFU 2024 du budget Centre de tri.

